

**Mercredi 13 Juillet - Semaine 28**

## ETP et pluviométrie de la semaine écoulée et prévisions d'évolution à 3 jours

**Tab 1: Relevés des ETP et de la pluviométrie S27**

Données relevées du 04 au 10 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm)	6.9	8.1	7.1	7.7
Cumul Pluies (mm)	0.2	0	0	0
Cumul pluies efficaces *	0	0	0	0

**Tab 2 : Prévisions d'évolution du 14/07 au 16/07**

Données prévues du 14 au 16 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm/j) sur 3 jours	5.1	6.9	5.9	5.6
Variation ETP (mm/j)	-1.9	-1.2	-1.3	-2.1

\* Les pluies efficaces sont les précipitations  $\geq 10$  mm sur une période de 24h

## Tendance météo à 3 jours

**Jeudi 14 Juillet :** Le ciel sera totalement dégagé sur l'ensemble du territoire, avec de possibles petites averses en Ba-lagne en fin d'après-midi. Les températures maximales seront de 27 à 32°C. ☀️

**Vendredi 15 Juillet :** Le soleil brillera toute la journée sur le département. Les températures maximales seront comprises entre 27 et 31°C. ☀️

**Samedi 16 Juillet :** Le ciel sera totalement dégagé toute la journées sur tout le territoire. Les températures maximales seront de 28 à 32°C. ☀️

## Consommation théorique des cultures en l'absence de précipitations

La consommation théorique maximale des cultures **en l'absence de précipitations** est calculée selon la formule:

$$\text{Consommation (mm)} = \text{ETP moyennes} \times Kc$$

**Tab 3 : Consommation journalière (en mm/j) - Semaine 27**

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Consommation hydrique	2.8	3.2	2.9	3.1

Les données présentées correspondent aux besoins théoriques MAX des cultures **en l'absence de précipitations**. Seules les précipitations de plus de 10 mm sont efficaces et doivent être prises en compte.

**Tab 4 : Besoin hydrique journalier en cas de recherche d'une légère contrainte hydrique (vigne à fort potentiel qualitatif) (en mm/j) - Basé sur les consommations de la Semaine 27**

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Avec contrainte hydrique (-25%)	2.1	2.4	2.1	2.3

Selon les objectifs de rendement et de qualité, une contrainte hydrique peut être appliquée volontairement à la vigne. On estime alors que la dose apportée doit être limitée à 75% des besoins théoriques MAX (Source: Cirame AgroMétéo).

Rappel: 1 mm d'eau = 1 L par m<sup>2</sup> = 10 m<sup>3</sup> par hectare.

## Evaluer la contrainte hydrique de la vigne: L'indice d'arrêt de croissance (IAC)

La croissance des rameaux est la première fonction physiologique affectée par la contrainte hydrique. Le principe est donc de caractériser la dynamique de ralentissement et d'arrêt de croissance des rameaux par une notation des apex. Dans cette méthode, 3 stades de croissance sont définis :



**Pousse active**  
(Stade P)



**Ralentissement de croissance**  
(Stade R)



**Apex sec ou tombé**  
(Stade C)

**Fig. 1 : Etats des apex selon la croissance de la vigne**

Les notations sont effectuées sur 50 apex de rameaux principaux répartis sur une rangée représentative de la parcelle, à raison d'une fois par semaine. La période de contrôle apportant l'information la plus intéressante s'étend de la floraison à la récolte. Il est nécessaire d'avoir au moins 3 observations pour juger de l'évolution de la contrainte hydrique sur les vignes. Les données relevées permettent de calculer l'Indice d'Arrêt de Croissance :

$$IAC = (100/3) \times (1-\%P + \%R + 2 \times \%C)$$

Depuis 2017, la Chambre d'Agriculture a constitué un réseau de parcelles de suivi de croissance des apex de la vigne. En effet, 15 parcelles représentatives situées en Balagne et en plaine orientale sont concernées.

A ce jour, la vigne est au stade **fermeture complète de la grappe** sauf le Niellucciu qui est au stade **début véraison**. Concernant l'état hydrique des vignes, les conditions climatiques de ces dernières semaines caractérisées par des hautes températures et du vent, notamment en Balagne et dans le Nebbiu, ont fait augmenter la contrainte climatique sur les vignes, qui diffère selon les cépages :

**Tab 5 : Résultats des calculs des derniers relevés en Balagne (relevés datant du 13/07/2022)**

	P	%P	R	%R	C	%C	IAC
Vermentinu	10	20%	30	60%	10	20%	60
Grenache	6	12%	32	64%	12	24%	66,7
Niellucciu	5	10%	27	54%	18	36%	72

Dans ces parcelles, on constate en effet que si les parcelles de Vermentinu commencent à voir un début de contrainte hydrique, les cépages plus fournis en feuilles, comme le Grenache, ont vu la contrainte hydrique augmenter très fortement et sont à la limite du niveau d'arrêt de croissance, tout comme le Niellucciu, avec une physiologie plus avancée, qui atteint un IAC de 72, signe qu'il peut être nécessaire de déclencher l'irrigation dans les prochains jours.

**Tab 6 : Interprétation de l'Indice**

	Floraison – Fermeture	Fermeture – mi-véraison	Après véraison
0-50			
50-70			L'arrêt de croissance n'est plus lié à la contrainte hydrique
70-100			

- Confort hydrique satisfaisant: aucune intervention nécessaire
- Début d'arrêt de croissance: parcelles à vocation « vin rouge fruité » vin blanc ou vin rosé -> irrigation envisagée
- Arrêt de croissance: enclenchement de l'irrigation

**Remarque : Les arrosages doivent être conduits dans le respect de la réglementation : ils sont interdits, en toute situation, entre véraison (15 août) et récolte. En AOP, l'irrigation est soumise à autorisation syndicale.**